ASSOCIATION
DEMANDE DE SUBVENTION

Vous êtes une association jovacienne, cochez la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Fréquence-récurrence	Objet
Première demande □	**Fonctionnement annuel, compléter la partie 1 □**
Renouvellement (ou poursuite) □	**Projet ponctuel, compléter la partie 2 □**

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition

- **IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION :**
  .....
  .....

- **Adresse du siège social : .....**
  .....

Correspondance :
.....

.....

Tél. fixe : .....

Tél. mobile : .....

Courriel : .....

Site internet : .....

Activités habituelles de l'association : .....

.....

- Date de déclaration initiale en Préfecture : .....
- N° SIRET (Obligatoire) : .....

Union, fédération ou réseau auquel est affilée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle) : .....

.....

SIGNATURE DU PRESIDENT **SIGNATURE DU TRESORIER**

COMPOSITION DU BUREAU	
PRESIDENT	
Nom et Prénom	
Adresse	
Code Postal et Ville	
Téléphone	Portable
Adresse e-mail	
VICE - PRESIDENT	
Nom et Prénom	
Adresse	
Code Postal et Ville	
Téléphone	Portable
Adresse e-mail	
TRESORIER	
Nom et Prénom	
Adresse	
Code Postal et Ville	
Téléphone	Portable
Adresse e-mail	
TRESORIER ADJOINT	
Nom et Prénom	
Adresse	
Code Postal et Ville	
Téléphone	Portable
Adresse e-mail	
SECRETAIRE	
Nom et Prénom	
Adresse	
Code Postal et Ville	
Téléphone	Portable
Adresse e-mail	
SECRETAIRE ADJOINT	
Nom et Prénom	
Adresse	
Code Postal et Ville	
Téléphone	Portable
Adresse e-mail	

Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : ***Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.***	
Nombre de volontaires : ***Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique)***	
Nombre total de salarié(e)s :	
Dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salarié(e)s en équivalent temps plein (ETP)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents : ***Adhérents : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association***	

❖ **LISTE DES PERSONNES DEFRAYEES (EXCERCICE ……)**

NOM DE LA PERSONNE DEFRAYEE	MONTANT ANNUEL PERÇU
TOTAL	**€**

Composition de l'association de l'année écoulée

	Femmes		Hommes		TOTAL
	Résidant jovacien	Non résident	Résidant jovacien	Non résident	
0-5 ans					
6-11 ans					
13-15 ans					
16-18 ans					
19-25 ans					
25-65 ans					
65 ans et plus					
TOTAL					

***

PARTIE « 1 »

Association Jovacienne

Demande de subvention

Fonctionnement annuel

***

COMPTE DE RESULTAT (détaillé)

Exercice CLOS –date de début : date de fin :

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
60 - Achats		**70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	
Achats d'études et prestations de services		Prestations de services	
Achats non stockés de matières et fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures de carburant			
Fournitures non stockables (eau, énergie…)		Tournois	
Achat petit matériel sportif		Autres animations	
Achat gros équipement		Produits des autres activités annexes	
Autres fournitures		Buvettes	
61 – Services extérieurs		**74 – Subventions d'exploitation**	
Location installations sportives		État (préciser le ministère sollicité)	
Location bureaux ou siège		CNDS	
Location matériel sportif		Région	
Autres locations (préciser)		Département	
Entretien et réparation du matériel sportif		**Commune de Jouy-en-Josas**	
Entretien et réparations (autres)		Fonctionnement	
Assurances		Spécifiques	
Divers			
62 – Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres communes (à détailler)	
Publicité, publications		Fédération d'affiliation	
Déplacements, missions *		Ligue d'affiliation	
Hébergement, restauration		Comité départemental d'affiliation	
Primes aux joueurs		Organismes sociaux (à détailler)	
Frais de réceptions			
Autres animations		Fonds européens	
Frais postaux et télécommunications		CNASEA (emplois aidés)	
Services bancaires autres		Autres aides, dons ou subventions (à préciser)	
63 – Impôts et taxes		Aides à l'acquisition du matériel sportif	
Impôts et taxes sur rémunération		Partenariat	
Autres impôts et taxes		Publicité	
64 – Charges de personnel		**75- Autres produits de gestion courante**	
Rémunération des personnels		Cotisations	
Charges sociales		Cartes bienfaiteurs	
Autres charges de personnel		Droits d'inscriptions	
65 – Autres charges de gestion courante			
Licences			
Affiliations			
Engagements		**76 – Produits financiers**	
Frais d'arbitrage			
Cotisation OIS			
66 – Charges financières		**77 – Produits exceptionnels**	
Remboursement d'emprunts			
Autres charges financières			
67 – Charges exceptionnelles		**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	
68 – Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		**79- Transfert de charges**	
Total		**Total**	
86 – Emplois contributions volontaires en nature		**87 – Contributions volontaires en nature**	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des charges		**Total des produits**	
Excédent (bénéfice)		**Insuffisance (déficit)**	

BUDGET PREVISIONNEL (détaillé) ne pas inscrire les centimes

Exercice …… –date de début : date de fin :

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
60 - Achats		**70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	
Achats d'études et prestations de services		Prestations de services	
Achats non stockés de matières et fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures de carburant			
Fournitures non stockables (eau, énergie…)		Tournois	
Achat petit matériel sportif		Autres animations	
Achat gros équipement		Produits des autres activités annexes	
Autres fournitures		Buvettes	
61 – Services extérieurs		**74 – Subventions d'exploitation**	
Location installations sportives		État (préciser le ministère sollicité)	
Location bureaux ou siège		CNDS	
Location matériel sportif		Région	
Autres locations (préciser)		Département	
Entretien et réparation du matériel sportif		**Commune de Jouy-en-Josas**	
Entretien et réparations (autres)		Fonctionnement	
Assurances		Spécifiques	
Divers			
62 – Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres communes (à détailler)	
Publicité, publications		Fédération d'affiliation	
Déplacements, missions		Ligue d'affiliation	
Hébergement, restauration		Comité départemental d'affiliation	
Primes aux joueurs		Organismes sociaux (à détailler)	
Frais de réceptions			
Autres animations		Fonds européens	
Frais postaux et télécommunications		CNASEA (emplois aidés)	
Services bancaires autres		Autres aides, dons ou subventions (à préciser)	
63 – Impôts et taxes		Aides à l'acquisition du matériel sportif	
Impôts et taxes sur rémunération		Partenariat	
Autres impôts et taxes		Publicité	
64 – Charges de personnel		**75- Autres produits de gestion courante**	
Rémunération des personnels		Cotisations	
Charges sociales		Cartes bienfaiteurs	
Autres charges de personnel		Droits d'inscriptions	
65 – Autres charges de gestion courante			
Licences			
Affiliations			
Engagements		**76 – Produits financiers**	
Frais d'arbitrage			
Cotisation OIS			
66 – Charges financières		**77 – Produits exceptionnels**	
Remboursement d'emprunts			
Autres charges financières			
67 – Charges exceptionnelles		**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	
68 – Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		**79- Transfert de charges**	
Total		**Total**	
86 – Emplois contributions volontaires en nature		**87 – Contributions volontaires en nature**	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des charges		**Total des produits**	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		**Insuffisance prévisionnelle (déficit)**	

❖ AIDES SOLLICITEES POUR LE FONCTIONNEMENT ANNUEL

Subvention souhaitée : _____ €

Indiquer en quelques mots l'utilisation de cette enveloppe demandée :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Besoin occasionnel de personnel communal (intervenant, personnel technique…)

Oui ☐ Non ☐

Indiquer en quelques mots vos besoins

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mise à disposition de locaux (siège social, salles permanences, équipements, terrain…)

Oui ☐ Non ☐

Indiquer en quelques mots vos besoins

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

***

PARTIE « 2 »

Association Jovacienne

Demande de subvention

Projet ponctuel

***

Projet – Objet de la demande

Remplir un « rubrique 6 – objet de la demande » (3 pages) par projet

Intitulé :

Objectifs :

Description :

Bénéficiaires : caractéristiques sociales dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Projet – Objet de la demande (suite)

Territoire :

Moyens matériels et humains (voir aussi « CHARGES INDIRECTES REPARTIES » au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
salarié(e)s		
Dont CDI		
Dont CDD		
Dont emplois-aidés*		
Volontaires (Services Civiques...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) : ……...

Date ou période de réalisation : du (le) ☐☐☐☐☐☐☐☐ au ☐☐☐☐☐☐☐☐

Évaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

***Sont comptabilisés comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adultes-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc ...**

Budget du projet

Année 20..... ou exercice du ..... au .....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		***RESSOURCES DIRECTES***	
60 - Achats	0	**70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**	
Achats matières et fournitures		**73 – Dotations et produits de tarification**	
Autres fournitures		**74 – Subventions d'exploitation[1]**	0
61 – Services extérieurs	0	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ére page	
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil.s Régional(aux)	
Documentation			
62 – Autres services extérieurs	0	Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications		-	
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou	
Services bancaires, autres			
63 – impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 – Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 – Autres charges de gestion courante		**75 – Autres produits de gestion courante**	0
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 – Charges financières		**76 – Produits financiers**	
67 – Charges exceptionnelles		**77 – Produits exceptionnels**	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		**79 – Transfert de charges**	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		***RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET***	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	0	**TOTAL DES PRODUITS**	*0*
Excédent prévisionnel (bénéfice)		**Insuffisance prévisionnelle (déficit)**	

La subvention sollicitée de ……. €, objet de la présente demande représente ……. % du total des produits du projet (montant sollicité / total du budget) x 100

***

PARTIE « 3 »

Association Jovacienne

Demande de subvention

Signature et pièces annexes

***

Attestation

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom, prénom) ……

représentant(e) légal(e) de l'association : ……

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci[2]

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives[3], comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la ***Charte des engagements réciproques*** conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association s'engage à respecter diverses obligations, dont celle portant sur le Contrat d'Engagement Républicain - annexé au Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021, prévu par la Loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République (art. 12 et suivants, modifiant la loi du 12 avril 2000 citée ci-dessous).
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)[4] ;

  inférieur ou égal 500 000 euros

  supérieur à 500 000 euros
- demander une subvention de :

  …… ***€ au titre de l'année ou exercice 20*** ……..
- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

Fait, le …… à ……

---

[2] **« Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil »**

[3] **Déclaration de changement s de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture.**

[4] **Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission Européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 140/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.**

❖ **PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DOSSIER**

Pour une première demande :

- les statuts de l'association
- le procès-verbal de votre dernière Assemblée Générale avec le rapport correspondant aux comptes soumis au vote
- la liste des personnes chargées de l'administration de l'association (comité de direction)
- un relevé d'identité bancaire
- si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.
- Attestation d'assurance (pour les associations bénéficiant d'une mise à disposition de locaux)
- Le contrat d'engagement républicain signé par l'association (annexe 1)

Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé :

- le procès-verbal de votre dernière Assemblée Générale avec le rapport correspondant aux comptes soumis au vote
- la composition du bureau et du conseil d'administration
- un relevé d'identité bancaire s'il a changé
- si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire
- Attestation d'assurance (pour les associations bénéficiant d'une mise à disposition de locaux)

Dans tous les cas pour les clubs sportifs :

- détail du nombre de licenciés de l'année N et de l'année N-1, attesté par la fédération d'affiliation (ou comité départemental)

Les dossiers doivent être transmis avant le ……. (cachet de la poste faisant foi) à :
Mairie de Jouy en Josas
Service évènementiel
BP 33
78350 JOUY-EN-JOSAS
Ou par mail à : even@jouy-en-josas.fr

IMPORTANT

Tout dossier incomplet (pièces à joindre comprises) ne pourra être examiné

Annexe 1

Insérer ici le logo de votre association

CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Annexe du décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIANT DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGREMENT DE L'ÉTAT

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « *s'engage (…) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (…)* », *« à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République* » et « *à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public* ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national et la devise de la République.

Fait le

A

Pour l’association XXX,

Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ou La Présidente

Nom et prénom

Faire précéder la signature par la mention manuscrite <u>Lu et approuvé</u>